Panneaux et balisage jaune PDIPR (de **1** à **7**)

D – km 0 : contourner la maison par la droite, puis prendre à droite un bon chemin qui passe au ras des prairies, le suivre jusqu'à trouver une route. La prendre à gauche sur 300m pour arriver au Bourbon.

1 – km 1,2 : prendre tout droit le Ch. des Reynauds, passer le hameau

**** belle vue !***

et poursuivre (balisage jaune) jusqu'à Cota Bois, où il faut prendre à droite pour descendre à Palachère (2).

2 – km 3,3 : le sentier, devenu petite route, traverse le hameau, puis entre dans un sous-bois. Très vite, prendre à gauche un chemin qui descend dans un ravin. Il devient route à l'approche des premières maisons de Pommiers la Placette, et arrive au lieu-dit "Pierrefit" (poteau PDIPR - 3).

3 – km 4,1 : prendre à gauche direction de l'ancienne église, que l'on atteint après le Buissert. Prendre à gauche la route qui monte (chemin de Préfanton, dir. La Gerboudière), la suivre sur 600m. Juste avant d'arriver dans une maison, prendre un bon chemin à droite (balisage jaune). Le suivre jusqu'à La Gerboudière (4).

4 – km 7,8 : prendre sur la droite direction Le Racin. Le chemin descend, sort du sous-bois, longe le centre aéré de la Rigonnière, pour atteindre Le Racin (5).

5 – km 9,1 : monter sur 50 m. pour atteindre une route, la prendre à droite, passer un lacet et 100 m. plus loin, juste avant la première maison, prendre à gauche le sentier "1" (balisage jaune). Le suivre pour arriver au Clet (7).

6 – **km 10,1 :** descendre la route à droite sur 20m, et dans le virage à gauche, prendre le chemin (peu visible depuis la route) qui amorce sa descente par un escalier. Il débouche sur une route, la prendre à droite pour rejoindre la route du Racin, qu'il faut prendre à gauche pour la descendre sur 300m. Prendre le sentier qui descend à gauche pour couper le virage.

7 – km 10,8 : à hauteur du cimetière, prendre la rue Porte de St Laurent pour entrer dans le bourg de Voreppe.
Prendre rapidement à droite le rue de Charnècles qui descend vers la Maison des Arts (à droite), puis l'église (à gauche).
Poursuivre tout droit en descendant la rue de l'Isle. A son extrémité, prendre à gauche sur 40m, puis à droite la rue de Plein Soleil. Prendre ensuite la rue de Nardan à droite, pour rejoindre la RN 1075.
La traverser pour prendre en face la rue de la gare.
Arrivée à la gare SNCF (**km 12,2**).

A partir de la gare de Voreppe :

liaison SNCF (TER) pour **Grenoble,** puis **Monestier de Clermont,** point de départ du tracé **Randos Paysannes** dans le **Trièves.**

Fiches horaires :
https://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/depliant/recherche

Grenoble : http://www.grenoble-tourisme.com/fr/

Infos pratiques

Pharmacies, commerces, bars, restaurants :
Voreppe.

Accès transports en communs :
SNCF : gare de Voreppe
Cars : Réseau Transisère http://www.transisere.fr/

Office du Tourisme :
http://www.paysvoironnais.info/ - 04 76 06 60 31

Infos météo :
http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/pommiers-la-placette/38340

Randos Paysannes®

de **Pommiers la Placette** à la **gare de Voreppe**

(pour relier les sentiers du Trièves)

D/ Hébergement de départ - Accueil Paysan
Les Routes - chez Félix et Eliane Genève
04 76 56 32 18 – http://www.accueil-paysan.com/fr/catalog/structure/103/

A/ Gare SNCF de Voreppe

Distance : 12,2 km **Durée : 3h30**

Cotation : facile **Dénivelé : + 410 / – 890 m**

Cartographie :
IGN **3334OT** - cartoguide "Pays Voironnais"

Date mise à jour de ce document : 20/02/2015

Avertissement : les indications d'itinéraires n'engagent en rien la responsabilité d'Accueil Paysan et de ses membres.

Les randos paysannes
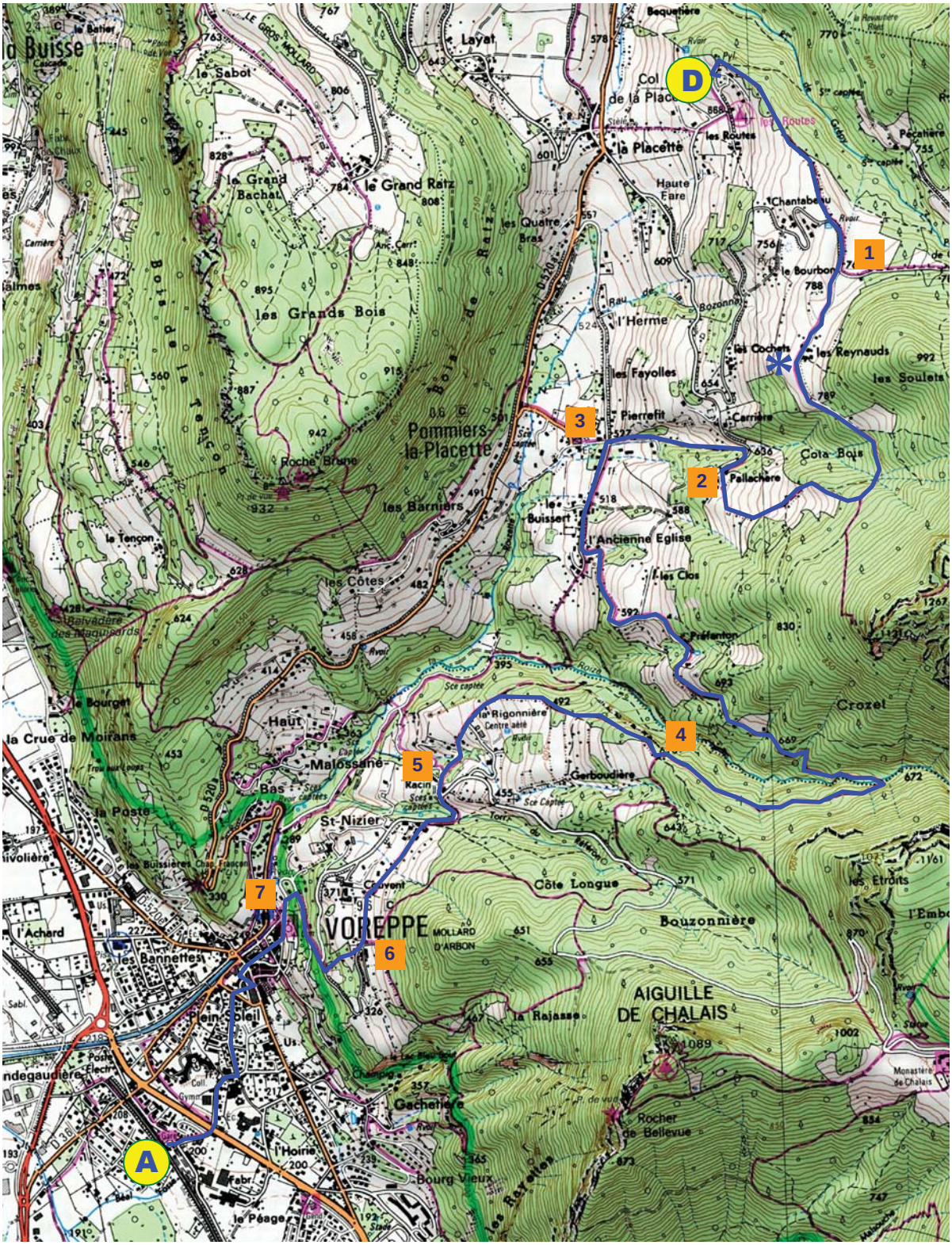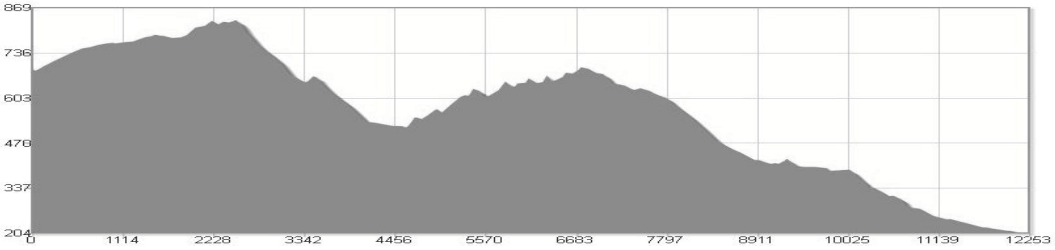
de Pommiers la Placette à la gare de Voreppe